

**Message du Président du Conseil de  
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),  
M. Assad Kotaite, sur le thème «La coopération mondiale pour  
le renforcement de la sécurité des vols», pour la célébration de  
la Journée internationale de l'aviation civile, le 7 décembre 1997**

Voici maintenant 45 ans que mon destin est lié à celui de l'Organisation de l'aviation civile internationale et je suis intimement persuadé que le transport aérien demeure aujourd'hui le mode de transport le plus sûr. Cependant, je perçois deux tendances inquiétantes qui peuvent compromettre cette réalisation exceptionnelle de notre civilisation moderne.

La première a rapport au nombre d'accidents d'aviation dans le monde. Jusqu'à il y a environ une décennie, le nombre d'accidents diminuait de façon constante, grâce essentiellement aux améliorations apportées à la technologie et aux systèmes de navigation aérienne. Depuis lors, toutefois, le nombre d'accidents est demeuré stable. Or, étant donné que dans quelques années celui des passagers sera passé de 1,35 milliard à quelque 2 milliards, il pourrait s'ensuivre une augmentation correspondante du nombre d'accidents. Nous ne pouvons pas permettre qu'il en aille ainsi.

La seconde tendance a rapport à l'incidence sur la sécurité de l'aviation de changements sociaux et politiques fondamentaux tels que la mondialisation, la privatisation des services gouvernementaux et la libéralisation des contrôles économiques, l'augmentation des contrôles en rapport avec l'environnement et l'émergence de nouvelles technologies. Dans ce cadre, il est tentant pour les gouvernements de se décharger de la responsabilité d'assurer un niveau optimal de sécurité de l'aviation civile à l'échelle internationale. À nouveau, nous ne pouvons pas permettre que cela arrive.

Je suis profondément convaincu que la solution à ces deux problèmes réside dans la réalisation d'un niveau sans précédent de coopération entre les pays et d'un niveau correspondant de coordination mondiale dans tous les aspects de l'aviation civile qui ont une incidence sur la sécurité. Après tout, la question de la sécurité ne relève pas du niveau national, ni même régional ou continental, mais présente plutôt un caractère mondial. Des êtres humains voyagent partout dans le monde sans qu'interviennent les frontières politiques, et ils sont en droit de bénéficier d'une application uniforme des normes de sécurité mondialement reconnues, où qu'ils aillent.

Au cours de l'année à venir, je compte bien continuer à travailler en coopération étroite avec les représentants de l'aviation civile des 185 États contractants de l'OACI pour faire du thème de la Journée internationale de l'aviation civile de 1997, «La coopération mondiale pour le renforcement de la sécurité des vols», une réalité dynamique.

Lorsqu'il s'agit de vies humaines, un seul accident est déjà de trop.